

Circulaire Valls : beaucoup de bruit pour rien

Plusieurs fois annoncée puis retardée, Le ministère de l'Intérieur a enfin sorti sa circulaire sur la régularisation des Sans Papiers, applicable dès le 3 décembre. A la lecture, il est incompréhensible que celle-ci ait pu prendre autant de temps d'arbitrage et d'écriture, tant elle ne se démarque peu de l'idéologie du gouvernement Sarkozy.

Alors que Valls dit vouloir une approche apaisée de l'immigration qui « a trop souvent été utilisée pour diviser les Français » il continue lui aussi la démarche nauséuse-obstacle majeure à la régularisation. La particularité du statut des femmes qui travaillent dans le secteur de l'aide à la personne n'est pas prise en compte et les critères qui leur sont appliqués consistent à pression idéologique de la droite et de l'extrême droite sur la question des migrant-es.

Pas de changement dans la politique des quota

Il continue la même politique de quota du précédent gouvernement en affichant d'emblée le chiffre de 30 000 régularisations par an. Alors que nombre d'associations et d'organisations syndicales demandent l'abrogation de l'exigence de cinq ans de présence sur le territoire, M. Valls

Le syndicat vit des cotisations : adhérez, réadhérez !

Salaires net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	5 €
+ de 600 €	13 €
+ de 750 €	24 €
+ de 900 €	40 €
+ de 1000 €	49 €
+ de 1100 €	58 €
+ de 1200 €	68 €
+ de 1300 €	80 €
+ de 1400 €	92 €
+ de 1500 €	105 €
+ de 1600 €	122 €
+ de 1700 €	138 €
+ de 1800 €	157 €
+ de 1900 €	173 €
+ de 2000 €	189 €
+ de 2100 €	207 €
+ de 2200 €	226 €
+ de 2300 €	245 €
+ de 2400 €	264 €
+ de 2500 €	284 €
+ de 2600 €	306 €
+ de 2700 €	328 €
+ de 2800 €	351 €
+ de 2900 €	375 €
+ de 3000 €	399 €
+ de 3100 €	425 €
+ de 3200 €	450 €
+ de 3300 €	477 €
+ de 3400 €	505 €
+ de 3500 €	534 €

Actif(ve) :
Retraité(e) cotisation divisée par 2 :
Temps complet :
Temps partiel :
Quotité :
Grade précis (ex : PE, Instt., PLP, contractuel-e, certifié-e, stagiaire, ASEN, Administratif...) :
Adresse personnelle :
Tél. :
Adresse de l'établissement :
Montant de la cotisation annuelle :
Mode de paiement : chèque à l'ordre de Sud Education 29
 Je souhaite recevoir des informations régulièrement par mail
Mon mail :@.....
 J'accepte d'être le/la correspondant/e de SUD éducation 29 dans mon établissement (pour les collèges ou lycées)

SUD éducation 29 pourra utiliser ces renseignements pour m'adresser ses publications, je demande à SUD éducation 29 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à SUD éducation 29.
Date :
Signature

Bulletin d'adhésion 2012 - 2013

Salaires net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	5 €
+ de 600 €	13 €
+ de 750 €	24 €
+ de 900 €	40 €
+ de 1000 €	49 €
+ de 1100 €	58 €
+ de 1200 €	68 €
+ de 1300 €	80 €
+ de 1400 €	92 €
+ de 1500 €	105 €
+ de 1600 €	122 €
+ de 1700 €	138 €
+ de 1800 €	157 €
+ de 1900 €	173 €
+ de 2000 €	189 €
+ de 2100 €	207 €
+ de 2200 €	226 €
+ de 2300 €	245 €
+ de 2400 €	264 €
+ de 2500 €	284 €
+ de 2600 €	306 €
+ de 2700 €	328 €
+ de 2800 €	351 €
+ de 2900 €	375 €
+ de 3000 €	399 €
+ de 3100 €	425 €
+ de 3200 €	450 €
+ de 3300 €	477 €
+ de 3400 €	505 €
+ de 3500 €	534 €

Sur tout, le choix d'une circulaire, qui n'est pas un texte opposable au bénéfice des sans-papiers, laisse comme sous Sarkozy toute latitude à l'arbitraire préfectoral.

Alors que les conditions de travail des fonctionnaires des Préfectures sont déjà catastrophiques, le Ministère ne propose que des heures supplémentaires et l'embauche de vacataires face au probable afflux des dossiers.

Face au manque de volonté politique du gouvernement, Solidaires continuera à se battre avec l'ensemble des associations, des collectifs de sans-papiers, et des syndicats, pour exiger notamment la régularisation de tous les sans-papiers de plein droit, la carte unique de 10 ans.

Regularisation des tous les sans papiers

C'est la rengaine à la mode, impossible d'y échapper : à long terme, la régularisation des tous les sans-papiers, des politiques de tous bords, il n'est question que de cela.

Lâchons le mot qui fâche : le coût du travail ! Et tous de reprendre en cœur le vocabulaire patronal : coût du travail, charge patronale, compétitivité, assistantat... Stop ! Basta ! Y'en a marre !

Un salaire, c'est la contrepartie de ce que le travailleur vend à un patron, son temps, sa force, son savoir-faire. Le travail étant devenu une marchandise, le salaire est le PRIX du travail. Le travail a un PRIX, il faut le répéter. Seul le patron estime que c'est un coût... car ça lui coûte beaucoup de lâcher les pécunies !! Parler du coût du travail plutôt que du prix, ce n'est pas anodin. Il ne s'agit pas de chipoter sur les mots, il s'agit d'idéologie.

SUD éducation 29 pourra utiliser ces renseignements pour m'adresser ses publications, je demande à SUD éducation 29 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à SUD éducation 29.
Date :
Signature

Le désenchantement, c'est maintenant !



C'est la rengaine à la mode, impossible d'y échapper : à long terme, la régularisation des tous les sans-papiers, des politiques de tous bords, il n'est question que de cela.

Lâchons le mot qui fâche : le coût du travail ! Et tous de reprendre en cœur le vocabulaire patronal : coût du travail, charge patronale, compétitivité, assistantat... Stop ! Basta ! Y'en a marre !

Un salaire, c'est la contrepartie de ce que le travailleur vend à un patron, son temps, sa force, son savoir-faire. Le travail étant devenu une marchandise, le salaire est le PRIX du travail. Le travail a un PRIX, il faut le répéter. Seul le patron estime que c'est un coût... car ça lui coûte beaucoup de lâcher les pécunies !! Parler du coût du travail plutôt que du prix, ce n'est pas anodin. Il ne s'agit pas de chipoter sur les mots, il s'agit d'idéologie.

dispensé de timbrage
Brest CTC
dépôt le 14/12/2012
PRESSE
DISTRIBUÉE
LA POSTE

Brest 2 Rue Amiral Nielly 02.98.05.12.93 **Quimper** 33 Av.de la Libération, 02.98.53.04.16, sud.education29@laposte.net
Permanences **Quimper et Brest**, les jeudi et vendredi visitez notre site : <http://sudeducation29.infini.fr/>

Le prix du travail se négocie et s'établit de façon contractuelle entre deux parties, le travailleur et le patron. Deux acteurs, un contrat. Le coût du travail, c'est la constatation unilatérale du patron. Ça lui pèse à ce brave homme, tout cet argent qu'il doit "perdre". C'est autant qui ne va pas dans sa poche. Car depuis 30 ans, la part du travail n'a cessé de diminuer au profit de la part du capital, qui elle, n'a cessé d'augmenter. Toujours moins dans la poche des salariés, toujours plus dans celle des actionnaires. Notre pouvoir d'achat stagne ou baisse, le chômage augmente ; inversement leurs profits augmentent. C'est pourquoi il est important de le rappeler haut et fort : non, le travail n'est pas un coût, mais il a un prix ! Il est désolant de voir certains responsables syndicaux bulaire capitaliste et le répéter sans cesse et tous jours, à tel point que le travailleur finira par croire qu'il coûte réellement trop cher et sera prêt à accepter une baisse du prix de son travail, soit en travaillant plus pour le même salaire, soit en baisse réelle de son salaire... si ce n'est les deux !

Mais le salaire, ce n'est pas seulement ce que l'on reçoit à la fin du mois en contrepartie de notre travail. Il y a aussi du salaire

socialisé (que les patrons appellent salaire différé), sous forme de cotisations sociales : on verse une part de notre salaire dans des

caisses de solidarité (assurances maladie, chômage, retraite, etc). La encore le vocabulaire du patronat nous est imposé. Car pour

"charges" ! Encore quelque chose qui pèse.

Pauvres patrons chargés comme l'âne de la fable ! Chaque fois que les patrons obtiennent des "allègements" de "charges", des

profits pour eux ! Et les dernières mesures annoncées pour le soudain "*choc de compétitivité*" sont un degré supérieur dans l'es-

croquente capitaliste : le patron sera dispendé d'une partie des cotisations qu'il doit. Ces

sommes manquantes dans NOS caisses de solidarité seront compensées par une hausse de la TVA, c'est-à-dire pris directement

à l'usine, pour une société juste et solidaire.

n'ont qu'à bien se tenir, c'est du vol à grand-

Aéroport de Notre Dame des Landes

Une autre vision du monde

La ZAD, c'est pour les aménageurs la Zone d'Aménagement Différé ; pour nous une Zone A Déclandre : un bout de campagne à quelques kilomètres de Nantes qui devrait, pour les décideurs, laisser place à un aéroport international.

Leur projet est de construire une plate-forme économique « Grand Ouest » d'envergure internationale allant de Nantes à Saint-Nazaire, qui ne formerait plus qu'une seule et grande métropole. La réalisation de cette plate-forme demande de maîtriser tant le ciel, la mer, que

la terre à travers le rem-

placement de l'actuel

aéroport de Nantes par

Dame-des-Landes, mais

aussi l'agrandissement

du port de Saint-

Nazaire, la construction

de nouvelles routes et

autoroutes…

avec plus de 30 000 per-

sonnes, a permis la

réoccupation et la

reconstruction dans la ZAD, qui symbolise

l'opposition au projet d'aéroport de Notre

Dame des Landes.

La réaction du gouvernement n'a pas tardé.

Dès le lendemain, des centaines de gendarmes ont réinvesti le site pour évacuer, manu

militaire opposant-es, matériaux, outils et matériel de chantier.

de échelle ! Et tout ça avec un gouverne-

Préparer les esprits à des baisses

de revenus

Quelle sera la prochaine étape dans l'institu-

tionnalisation du vocabulaire capitaliste ?

Vont-ils tous appeler les chômeurs, les sala-

riés en arrêt maladie, les retraités, les titulai-

res des minimas sociaux des "assistés" ?

Et à force de marteler "coût", "charge" et

"assistantat", ne sont-ils pas en train de pré-

parer les esprits à des baisses de salaires et à

des coupes dans les revenus de solidarité,

comme cela s'est passé en Allemagne, en

Angleterre, en Irlande, en Grèce, en

Espagne, au Portugal, en Italie ? Sinon pour-

quoi cet assaut de propagande médiatique ?

qu'il cet assaut de propagande médiatique ?

C'est à nous, syndicalistes, de réveiller les

consciences et de dénoncer l'utilisation

généralisée du vocabulaire du patronat pour

transformer la réalité et notre vision de la

société. C'est à nous, syndicalistes, d'impo-

ser une autre forme de rapports sociaux à ce

patronat toujours plus avide. C'est à nous,

syndicalistes, d'impulser le suraut des tra-

vailleurs de tous les secteurs, du tabeau noir

dans NOS poches. Ali Baba et ses 40 voleurs

à l'usine, pour une société juste et solidaire.

Et cela ne peut se réaliser que dans la lutte !

Objectif : faire table rase pour le bétonneur Vinci !

Solidaires dénonce ce déchaînement de violence orchestré par un gouvernement soi-même ouvert au dialogue.

Aujourd'hui, la résistance s'étend bien au-

déla de la ZAD avec des dizaines de collectifs

de soutien qui se sont constitués sur tout le

territoire depuis les premières expulsions mi-

ocobre (dans le Finistère, à Brest, Quimper,

Morbay, Pont l'Abbé, Concarneau, Quimper),

Landemeau, Carhaix…)

Non M. Ayrault, nous

n'avons pas la même

vision du monde.

La votre est faite de

compétitivité, de pro-

ductivité, d'atteinte

grave à l'environne-

ment, de misère

sociale et sanitaire.

Ce monde-là n'est

plus tenable et ren-

contre une opposi-

tion grandissante.

La résistance de

Notre Dame des

Landes est le symbole d'une nouvelle vision

d'aventir qui répond aux préoccupations

sociales et environnementales pour un

monde tourné vers les besoins des popula-

tions et non pas vers ceux des actionnaires

avides de dividendes qu'elles qu'en soient les

conséquences pour les personnes et l'envi-

ronnement.

Promesses, annonces et contre annonces

Monsieur le Ministre,

Nous, enseignants, nous attendons des actes de votre part. Jusqu'ici

nous avons eu beaucoup de promesses, d'annonces et de contre-

annonces, de projets abandonnés ou revus à la baisse.

Mais des actes ? Aucun. Il y a pourtant urgence dans bien des domaines :

Il faut recruter dès maintenant des personnels titulaires pour faire

baisser les effectifs dans les classes, améliorer la qualité de l'enseigne-

ment, répondre aux besoins spécifiques des élèves en difficulté ;

Il faut recruter des enseignants spécialisés et remettre sur les rails

les RASED, maillons indispensables d'une école plus juste ;

Il faut cesser de financer les écoles privées avec de l'argent public ;

Il faut supprimer toutes les mesures anti-sociales contre les person-

nels : jour de carence, déclaration préalable de grève, poursuites

contre tous les désobéisseurs ;

Il faut mettre fin à la pécarisation grandissante par la titularisation

sans condition des salariés de l'éducation ;

Il faut supprimer l'aide personnalisée dans le primaire ;

Il faut établir une véritable politique de carte scolaire pour garantir

la mixité sociale de tous les établissements ;

Il faut très vite mettre en place une véritable formation initiale des

enseignants, alternant stages pratiques et cours théoriques sur deux

ans, et renforcer la formation continue ;

Il faut très vite une refonte des programmes pour remplacer les stu-

pides et abêtissants programmes Darcos dans le 1er degré, recons-

truire les filières "désosées", notamment dans l'enseignement tech-

nique et technologique et faire un bilan de la réforme du lycée ;

Il faut revenir au bac pro en 4 ans, revoir les modalités de son oral

de rattrapage et mettre un terme à l'évaluation en CCF (Contrôle en

Cours de Formation) ;

Il faut repenser la carrière des enseignants (conditions de travail,

mobilité, etc…).

Monsieur le Ministre, assez de ronds de jambe et d'effets de manches !

Il est temps d'avancer et de retrouver vos manches pour tenir les

promesses d'une réelle refondation de l'éducation.

Vous le devez à nos élèves, à leurs parents, aux enseignants.

A la société parce que l'école est l'affaire de tou-te-s !

Retraites

Impacts d'une réforme

Nous avons tous en mémoire le mouvement social de 2010, contre

la réforme Fillon du régime des retraites. Ses immenses cortèges. Et

l'artemurme de la défaite.

Mais quels sont les impacts de cette réforme aujourd'hui, en Bretagne ?

Une enquête de la Caisse d'assurance retraite et de la santé (CAR-

SAT) répond à nos interrogations.

La CARSAAT estime que 6100 salariés ont dû retarder leur départ en

retraite en 2011, et sont donc restés en activité. Et logiquement,

l'âge de départ en retraite augmente : en Bretagne en 2011 on prend

sa retraite 6 mois plus tard qu'en 2010 (61 ans et demi). Le niveau

moyen de la pension est de 933 euros pour une carrière complète.

Comme nous le clamons en 2010, cette loi est plus défavorable aux

femmes, qui partent plus tard que les hommes pour une pension

moyenne moindre. Le nombre de salariés qui continuent à travailler

après l'âge légal de départ en retraite a augmenté aussi : la surcote

permet aux salariés d'assurer une meilleure pension, mais là encore la

loi est inégalitaire ; il est plus facile de continuer à travailler pour les

professions suspériteures que pour les ouvriers.

Petite embellie à prévoir cependant en 2012, grâce au décret Hollande :

Cette mesure touchera 800 Bretons environ, davantage en 2013.

Nos revendications pour un régime de retraite juste n'ont pas bougé d'un iota ! Ne laissons pas la Finance gangrèner nos retraites !

Lycée Professionnel

Les apprentis sorciers à l'œuvre dans l'Educ

Dans le laboratoire, une régionalisation qui ne rampe

à l'œuvre dans l'Éducation nationale.

D'expérimentations en expériences diverses et variées, de

bidouillages en fusions indigestes, les nouveaux alchimis-

tes au pouvoir sont réellement en train de transformer de

l'or en plomb et de dissoudre ce qu'il restait de viable en

lycée professionnel pour vendre leur mixture allégée aux

régions.

Fusionner les établissements, les effectifs, et le chaudron

débordé, mixés les publics, désorientés les CIO qui dispa-

raissent comme par magie, dessoudées les équipes péda-

gogiques qui n'ont plus assez d'heures pour assurer leur

enseignement.

Au fond de l'éprouvette, un prochain bac pro modulai-

ré... et comme potion miracle au chômage, alternance à

tous les étages.

Un petit tour de passe-passe supplémentaire et hop,

envoie le statut.

Tribune libre

L'enfant au cœur du système ? Chiche !

temps)

Mais revenons aux enfants. Ils n'ont pas le même rythme

et la même fatigabilité en fonction de leur âge ; on peut

donc prévoir une scolarité à temps scolaire croi-

sant (la journée s'allongeant avec l'âge) Par

exemple 4h de classe journalières en entrant en

maternelle, pour atteindre les 7h en lycée. La

semaine se composerait de 5 jours de classe et 2

de repos. 6 fois 6 semaines consécutives avec 2

semaines de vacances entre chaque séquence de

6 semaines et 6 semaines de grandes vacances

gîtuse : il ne doit pas être difficile de trouver

chaque mois une célébration laïque !

Ne me dites pas que c'est utopique, monsieur le

ministre… Dites-moi juste " les rythmes des

enfants, ça passe après ceux des adultes et ceux

de l'économie " Et si en réorganisant la vie de

nos enfants, nous réorganisons la nôtre pour

vivre et travailler différemment ?

Philippe Blache

Directrice de la publication : Denise Le Gac

Imp par nos soins n° de CPPAP 0414 S 05227